

Vaccin contre la varicelle

La vaccination a sauvé plus de vies au Canada que toute autre intervention médicale. Les vaccins aident notre système immunitaire à reconnaître et à combattre les bactéries et les virus qui causent les maladies graves.

La varicelle est une maladie évitable par la vaccination.

Le virus qui cause la varicelle (*Varicella zoster*) est très contagieux et se propage facilement dans l'air, d'une personne à l'autre, par la toux et les éternuements ou lorsqu'on entre en contact direct avec le fluide contenu dans les cloques de varicelle.

Quels sont les symptômes de la varicelle?

La varicelle provoque une fièvre suivie d'une éruption cutanée rouge prurigineuse dans les deux semaines suivant l'exposition. L'éruption cutanée commence par des taches rouges qui se transforment en cloques remplies de fluide. Une croûte se forme ensuite graduellement sur ces cloques. L'éruption cutanée dure 3 ou 4 jours, mais de nouvelles cloques peuvent apparaître tous les 2 ou 3 jours. La maladie est plus grave chez les adolescents, les adultes et les personnes ayant un système immunitaire affaibli.

Quelles sont les complications liées à la varicelle?

Les complications peuvent comprendre une pneumonie (infection pulmonaire), une infection bactérienne de la peau, des tissus mous et des os, une fasciite nécrosante (maladie « mangeuse de chair »), un syndrome de choc toxique ou une encéphalite (inflammation du cerveau pouvant causer des convulsions, la surdité ou des lésions cérébrales). Environ un adulte sur 5000, et 7 bébés sur 100 000 peuvent en mourir. Les complications sont plus fréquentes chez les nouveau-nés, les adolescents, les adultes et les personnes immunodéprimées; ceux-ci ont un risque plus élevé de développer une forme grave de la varicelle ou d'en mourir. Si une femme enceinte est atteinte de varicelle, le nouveau-né peut avoir un faible poids à la naissance, des problèmes oculaires, des lésions cutanées cicatricielles, des complications aux bras et aux jambes, un développement anormal du cerveau, ou même en mourir si la mère est atteinte de varicelle à la naissance du bébé. Le virus peut réapparaître plus tard dans la vie et causer de douloureuses éruptions cutanées appelées zona (*herpès zoster*). Les personnes qui n'ont jamais contracté la varicelle peuvent être infectées si elles sont exposées à quelqu'un atteint de zona.

Comment prévenir la varicelle?

- Faites-vous vacciner. Quand vous et votre enfant recevez le vaccin, vous contribuez aussi à la protection des autres.
- Adoptez de bonnes pratiques sanitaires (p. ex., se laver les mains).
- Couvrez votre bouche lorsque vous toussiez, et votre nez et votre bouche lorsque vous éternuez pour empêcher un contact direct avec les gouttelettes projetées par le nez ou la gorge.

Qui peut se faire vacciner gratuitement?

- Les enfants âgés de 12 à 18 mois (généralement combiné avec le vaccin contre la rougeole, les oreillons et la rubéole).
- Si votre enfant a contracté la varicelle avant l'âge d'un an, ce vaccin devrait tout de même lui être administré, car il n'aura probablement pas développé l'immunité permanente contre cette maladie et qu'il pourrait la contracter à nouveau.
- Les personnes non immunisées nées depuis le 1^{er} janvier 1993 (consulter la Santé publique pour des renseignements).

- Certains employés en soins de santé et étudiants en soins de santé de niveau postsecondaire, qui sont non immunisés.
- Les femmes non immunisées en âge de procréer, avant la grossesse ou après avoir eu un enfant.
- Certains adultes et enfants non immunisés qui ont un système immunitaire faible en raison d'une maladie ou d'un traitement médical. Consultez votre médecin spécialiste pour savoir si vous pouvez recevoir ce vaccin.
- **REMARQUE : Le souvenir d'avoir eu la varicelle ne constitue pas une preuve d'immunisation pour les personnes nées depuis le 1^{er} janvier 2003. À moins d'avoir une preuve documentée d'immunité à partir d'un test sanguin indiquant que vous avez eu la varicelle lorsque vous étiez âgé d'un an ou plus, le vaccin est recommandé. Il n'y a aucun risque à immuniser une personne qui pourrait déjà l'être, mais qui ne le sait pas.**

Qui ne devrait pas être vacciné?

- Toute personne souffrant d'une maladie grave aiguë, accompagnée ou non de fièvre, doit reporter la vaccination.
- Toute personne ayant eu une réaction allergique constituant un danger de mort à la suite d'une dose antérieure du vaccin contre la varicelle ou à toute composante de ce vaccin.
- Les enfants de moins d'un an.
- Personnes qui possèdent des antécédents familiaux d'immunodéficience congénitale ou héréditaire, celles chez qui le statut immunitaire est inconnu, à moins d'une recommandation de la part d'un spécialiste.
- Ceux qui ont un système immunitaire faible (en raison d'une maladie ou d'un traitement médical), à moins d'avoir la permission d'un médecin.
- Les femmes enceintes.
- Toute personne atteinte d'une tuberculose active non soignée.

Des précautions sont à prendre pour :

- Les femmes qui planifient d'être enceintes dans le mois suivant la vaccination.
- Les personnes de moins de 18 ans qui prennent des salicylates (aspirine) doivent faire l'objet d'une surveillance par leur spécialiste, car les salicylates doivent être évités pendant les 6 semaines suivant la vaccination contre la varicelle.
- Les personnes à qui l'on a administré une transfusion sanguine ou un autre produit du sang au cours des 11 derniers mois doivent valider avec leur médecin ou infirmière de la santé publique avant de recevoir le vaccin.
 - Les personnes qui ont récemment pris des médicaments antiviraux.

Autres facteurs dont il faut tenir compte :

- Si un autre vaccin vivant doit être administré, recevez-le au même moment, sinon, vous devrez attendre 4 semaines avant de recevoir l'autre vaccin vivant.
- Si vous avez besoin d'un test de dépistage de la tuberculose ou d'un test de dépistage sanguin contre cette maladie, faites-le en même temps que le vaccin contre la varicelle, ou repoussez la date de votre test de 4 semaines.

Quelles sont les réactions les plus courantes au vaccin?

Les vaccins sont des produits très efficaces et sûrs. Il est bien plus dangereux d'être atteint de cette maladie que de se faire vacciner.

- Des réactions **temporaires** peuvent comprendre :
 - De la fièvre. Surveillez votre enfant et ne traitez la fièvre (au moins de 6 à 8 heures après la vaccination) de votre enfant **que s'il** ne se sent pas bien, **s'il** refuse de boire ou **s'il** a du mal à dormir.
 - Douleurs, rougeur, enflure ou éruptions cutanées au point d'injection.
 - Nausée, vomissements, diarrhée ou perte d'appétit.
 - Maux de tête, étourdissements, agitation ou fatigue.
 - Une éruption cutanée semblable à la varicelle (cloques) dans les 5 à 26 jours suivant la vaccination. Les personnes qui présentent cette éruption cutanée ne sont que très rarement contagieuses. Pour éviter toute

transmission du virus, ces personnes devraient couvrir les lésions (cloques) jusqu'à ce qu'elles sèchent et forment une croûte.

Utilisez de l'acétaminophène (Tylenol®, Tempra®) ou de l'ibuprofène (Advil®, Motrin®) pour traiter la fièvre et la douleur chez les enfants et les adultes. Ne donnez jamais d'AAS (Aspirine®) aux enfants de moins de 18 ans en raison du risque sérieux de syndrome de Reye.

Il est important de rester à la clinique pendant 15 minutes après une vaccination en raison de la possibilité extrêmement rare d'une réaction allergique constituant un danger de mort nommée anaphylaxie. Ce genre de réaction peut comprendre de l'urticaire, des problèmes respiratoires ou une enflure de la gorge, de la langue ou des lèvres. **Si cela se produit après avoir quitté la clinique, faites immédiatement appel à de l'aide médicale ou composez le 911.**

À qui devez-vous signaler toute réaction au vaccin?

Signalez dès que possible toute réaction inattendue ou indésirable à votre infirmière de la santé publique locale, à votre médecin, à une infirmière praticienne ou en composant le 811.

Communiquez avec une infirmière de la santé publique si :

- Vous avez des questions ou des craintes concernant votre réaction ou la réaction de votre enfant à un vaccin.
- Vous ou votre enfant avez dû aller chez le médecin, à l'hôpital ou dans un centre de soins de santé pour un symptôme pouvant être lié à la vaccination.

Que contient le vaccin contre la varicelle?

VARIVAX^{MD} III se compose de la souche Oka/Merck du virus de la varicelle (vivant, atténué), de saccharose, de gélatine hydrolysée, d'urée, de chlorure de sodium, de glutamate monosodique, de phosphate dibasique de sodium, de phosphate monobasique de potassium, de chlorure de potassium, d'eau, de composants résiduels de cellules MCR-5, y compris de l'ADN et des protéines ainsi qu'une quantité infime de néomycine et de sérum de fœtus de veau du milieu de culture MCR-5. Le vaccin ne contient ni thimérosal ni latex.

VARILRIX^{MD} se compose de la souche Oka du virus varicelle-zona (vivant, atténué), d'acides aminés, de lactose, de mannitol, de sorbitol, d'eau, et présente des traces de sulfate de néomycine. Le vaccin ne contient ni thimérosal ni latex. Ce vaccin est offert uniquement aux personnes sévèrement immunodéprimées, et nécessite l'approbation d'un médecin spécialiste.

Consentement des mineurs matures

Il est recommandé que les parents/tuteurs discutent du consentement à la vaccination avec leurs enfants. Le consentement s'adresse en premier lieu aux parents ou aux tuteurs. Toutefois, en Saskatchewan, les adolescents de 13 à 17 ans capables de comprendre les avantages et les réactions possibles à chaque vaccin, ainsi que les risques de ne pas être vaccinés, peuvent légalement consentir ou refuser la vaccination en présentant un consentement éclairé, en tant que mineur mature, au fournisseur de soins de santé.

Les feuillets d'information sur les vaccinations offertes par la province se trouvent à l'adresse suivante :

www.saskatchewan.ca/bonjour/.

Pour en savoir plus, communiquez avec votre bureau de santé publique local, votre médecin, votre infirmière praticienne, InfoSanté en ligne ou en composant le 811.

Références : [Guide canadien d'immunisation](#). Monographie des produits (VARILRIX^{MD} 2019; VARIVAX^{MD} III, 2023).